

ÉDITORIAL

Par de nombreuses déclarations, M. MONORY a manifesté la ferme intention d'intégrer massivement les "technologies de pointe" dans l'enseignement à tous les niveaux. Il a, le 26 juin, consacré sa conférence de presse au NOUVEAU PLAN NATIONAL INFORMATIQUE. La rubrique DOCUMENTS de ce bulletin est faite des textes qui nous ont paru les plus significatifs.

Les nouvelles structures ont bousculé l'environnement de l'informatique pédagogique. La disparition de la Mission des technologies nouvelles a suivi de peu celle de la "Délégation Trigano" privant le plan IPT de ses organes nationaux de pilotage.

La suppression de la Mission de la formation des personnels laisse aux missions académiques la définition et l'organisation des formations informatiques sous la seule autorité du recteur.

Dans l'organigramme du Ministère, l'informatique se retrouve dans chacune des directions anciennes et nouvelles - mais la Direction de l'information et de la communication aura-t-elle seule la responsabilité du "dossier télématique" ? - Les aspects pédagogiques ne sont confiés qu'à deux bureaux, l'un de la Direction des écoles, l'autre de celle des lycées et collèges, dont les attributions dépassent largement le cadre de l'informatique.

L'EPI approuve le souci de ne pas enseigner trop tôt l'informatique, de développer l'option dans les lycées et, tout en gardant quelque inquiétude pour l'avenir, apprécie que le Comité scientifique national ait été maintenu en 1986-87. Comme le Ministre, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer que le recrutement de professeurs d'informatique est inéluctable mais à long terme car il pose des problèmes difficiles de contenu, de sanction des études, de recrutement... Les disciplines les plus avancées dans l'intégration de l'informatique ne sont-elles pas celles où la pénurie d'enseignants est la plus grave ? Et comment ne pas regretter que l'enseignement de l'informatique devienne différent en sections littéraires et en sections scientifiques ? Un renforcement de la ségrégation des élèves ira à l'encontre de l'évolution visant à faire de l'informatique un instrument de décloisonnement.

Objet d'appréciations brutales, souvent péjoratives, le CNDP est menacé d'amputation sévère particulièrement dans sa production de logiciels d'enseignement. Or en ce domaine, est constante la "timidité" des entreprises privées. Les logiciels de celles-ci sont pour la plupart rigides, fermés. Pour des "logiciels paramétrables", ouverts, évolutifs, l'apport de l'Unité des logiciels d'éducation reste déterminant.

Certes les logiciels d'IPT ne sont pas sans défauts. Combien, ayant leurs origines dans les années 70, gâchent un contenu pédagogique non négligeable par des insuffisances techniques criardes. A l'opposé, que de gadgets colorés, surchargés d'enjolivures imagées ou musicales, dérisoires vitrines de boutiques pédagogiquement très pauvres. Les besoins de logiciels sont tels que l'addition des productions publique et privée ne suffira pas à les satisfaire avant longtemps.

Quant à l'INRP (INREF ?), il est depuis bien des années en difficulté notamment faute de moyens. Et l'on pourra continuer à déplorer l'inexistence d'une véritable pédagogie de l'informatique tant qu'on n'aura pas développé sensiblement la recherche et l'expérimentation que des concours, quel que soit leur intérêt, ne sauraient remplacer. Le sort du CNDP et de l'INRP n'étant pas encore scellé, espérons que les décisions les concernant corrigeront ce que les jugements portés ont eu d'excessif.

Plus encore sont grands les besoins de formation qui vont bien au-delà des moyens actuels d'auto-formation (où sont les logiciels indispensables ?), de l'utilisation du temps de loisirs ou des clubs, voire même des stages de formation continue en tous genres car l'informatique a sa place dans la formation initiale de tous les maîtres. L'investissement dans le potentiel de formation, de loin le plus productif, doit être garanti et développé. Faut-il une nouvelle fois rappeler que sans les personnels formés antérieurement, le plan IPT eût été irréalisable ? Le succès de l'intégration de l'informatique dans l'enseignement est d'abord l'affaire d'enseignants qualifiés.

Une histoire de plus de quinze ans a bien montré que les novations ont été le fait de pionniers du terrain, enthousiastes, payant de leur personne, le plus souvent peu préoccupés de leur carrière et qui ont su dépasser les difficultés administratives, les rigidités hiérarchiques. La suspicion, la critique systématique, le désaveu, voire la mise à l'écart, risquent de priver l'Éducation Nationale d'éléments dont l'expérience et la compétence sont actuellement irremplaçables. De même, quoi qu'on pense par ailleurs du plan IPT, il a eu le mérite de susciter chez les

enseignants un grand mouvement d'intérêt, une demande considérable de formation. L'attente de ceux qui ont été "mis en appétit" d'informatique reste pressante. Mais les retards pris dans les réalisations d'IPT, l'absence de suites clairement définies ont déjà beaucoup déçu. Démobilisation et découragement peuvent handicaper gravement l'avenir. C'est pourquoi l'EPI ne cesse d'affirmer que la priorité devrait être accordée aux structures et aux moyens de formation et d'animation.

Ces orientations, l'EPI les défend depuis sa fondation en 1971. Le second MANIFESTE, adopté il y a moins d'un an et largement diffusé, a été adressé aux responsables de l'informatique pédagogique et au Ministre. Comme nous l'avons toujours fait dans le passé, nous avons dit et nous rappelons que nous sommes prêts à poursuivre, dans toute la mesure de nos possibilités, nos activités en faveur du déploiement de l'informatique pour le progrès du service public.

Le projet du budget futur de l'Éducation Nationale n'est pas encore publié. L'établissement du budget de 1986 avait été laborieux mais la part faite à l'informatique, notamment aux formations, y était appréciable. Aussi la comparaison avec les moyens prévus pour 1987 permettra-t-elle bientôt de tester la volonté politique de poursuivre le développement des "technologies nouvelles" dans l'enseignement. Puisse ce test être nettement positif !

E. PÉLISSET
20 septembre 1986